

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

## Neptune annonce ses résultats pour le premier trimestre

**Le produit de sa dernière transaction sera affecté à des acquisitions et à des projets de croissance**

**Trésorerie pro forma estimée à 35 millions de dollars**

### Faits saillants financiers et opérationnels pour la période de trois mois close le 30 juin 2017, comparativement à la période de trois mois close le 31 mai 2016<sup>1</sup>

- Revenus de 6,5 millions de dollars, en baisse par rapport à 11,8 millions de dollars à l'exercice précédent
- BAIIA ajusté<sup>2</sup> de 0,6 million de dollars, contre 1,1 million de dollars à l'exercice précédent
- Perte nette de 1,2 million de dollars, contre un revenu net de 1,3 million de dollars à l'exercice précédent

### Faits saillants après la fin du trimestre :

- Une transaction transformatrice de 34 millions de dollars américains avec Aker BioMarine permet à Neptune de cesser ses activités de production et de distribution d'huile de krill en vrac.
- En date du 30 juin 2017, notre situation de trésorerie pro forma est forte et estimée à 35 millions de dollars, compte tenu de divers frais de transaction et de certains remboursements de dettes.
- Le produit de la transaction sera affecté à des projets de croissance et à des acquisitions.
- Environ 20 employés sont dédiés à des projets d'innovation comme des extractions uniques de grande valeur y compris l'extraction d'huile de cannabis à des fins médicales.
- Abstraction faite des acquisitions potentielles et futures, les solutions d'entreprise et le siège social subiront temporairement des pertes d'exploitation modestes.

**Laval (Québec), CANADA, le 14 août 2017** – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ – TSX:NEPT) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 juin 2017. Tous les montants sont en dollars canadiens.

### Secteur nutraceutique

« La semaine dernière, nous avons conclu une importante transaction transformationnelle qui nous permettra de nous repositionner dans des segments plus vastes et à plus forte croissance du secteur. Nous utiliserons le produit de 34 millions de dollars américains pour des acquisitions, des investissements dans de nouveaux projets de croissance, comme l'extraction unique de grande valeur et pour la réduction de la dette. Nous voyons toujours les solutions d'entreprise comme une plateforme importante pour notre développement compte tenu de notre carnet de commandes et de leurs perspectives de croissance à deux chiffres. Nous sommes résolus à réaliser notre programme d'acquisitions, en privilégiant les domaines des ingrédients spécialisés, des marques et des solutions d'entreprise.», affirme M. Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

« Au chapitre des revenus, nos résultats du trimestre sont surtout attribuables à la baisse dans le secteur de l'huile de krill, lié en grande partie à un client important. Nous sommes toutefois convaincus que

<sup>1</sup> Pour le secteur nutraceutique de Neptune.

<sup>2</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

l'augmentation des ventes totales de nos solutions d'entreprise dépassera les deux chiffres dans l'année», conclut M. Hamilton.

## Résultats des activités du secteur nutraceutique

Comme elle l'a annoncé précédemment, Neptune a fait la transition vers une nouvelle date de fin d'exercice le 31 mars 2017. Les résultats financiers du trimestre clos le 30 juin 2016 ne sont pas inclus dans les présents états financiers pour les raisons suivantes : i) le trimestre clos le 31 mai 2016 fournit une comparaison raisonnable à celui s'étant terminé le 30 juin 2017; ii) il n'y a pas de facteurs importants, saisonniers ou autres, qui auraient eu un impact sur la comparabilité de l'information si les résultats du trimestre clos le 30 juin 2016 avaient été présentés ; iii) il n'était pas pratique ni justifié financièrement de préparer cette information.

### Résultats financiers du premier trimestre

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques étaient de 6,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2017, comparativement à 11,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mai 2016.
- Perte nette de 1,2 million de dollars pour le trimestre, contre 1,3 million de dollars à l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 0,6 million de dollars pour le trimestre, contre 1,1 million de dollars à l'exercice précédent.

La diminution du BAIIA ajusté<sup>1</sup> enregistré au premier trimestre dans le secteur nutraceutique est surtout attribuable à la baisse de la marge brute, partiellement compensée par une baisse des frais généraux et administratifs.

## Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma)

### Résultats financiers du premier trimestre

- Les revenus consolidés ont totalisé 6,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 juin 2017, par rapport à 11,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mai 2016.
- La perte nette était de 3,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à une perte nette de 3,8 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> était de 1,5 million de dollars pour le trimestre, comparativement à 1,1 million de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats du trimestre comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> de 2,1 millions de dollars et une perte nette de 2,8 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours de la période de trois mois close le 31 mai 2016, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup> de 2,3 millions de dollars et une perte nette de 3,2 millions de dollars.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés, y compris une tranche de 2,6 millions de dollars de placements à court terme soumis à des restrictions, s'élevaient à 12,1 millions de dollars au 30 juin 2017, dont 4,5 millions de dollars sont attribuables au secteur nutraceutique et 7,6 millions de dollars à Acasti. Acasti a réuni des fonds supplémentaires au cours de la période de treize mois close le 31 mars 2017 et se penche sur la création de partenariats stratégiques. Elle prévoit aussi amasser d'autres fonds à plus long terme, mais rien

---

<sup>1</sup> Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du revenu net (perte) et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

ne garantit qu'elle pourra trouver le financement nécessaire ou créer des collaborations stratégiques, ni quand. Pour ces raisons, il s'ensuit une incertitude réelle entourant la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

### **Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS**

*La Société utilise une mesure financière ajustée, le bénéfice avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA) ajusté, qu'elle appelle la perte d'exploitation non conforme aux IFRS lorsqu'elle-même ou un segment enregistre une perte, pour évaluer sa performance d'exploitation. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est issue directement des états financiers de la Société et est présentée de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise cette mesure afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Cette mesure aide également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.*

*La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de définition normalisée et qu'il est peu probable qu'ils se prêtent aux comparaisons avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté (ou perte d'exploitation non conforme aux IFRS en cas de perte) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté (ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS) de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.*

*Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé (ou sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements, la dépréciation et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments, tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine, les règlements de redevances et les droits juridiques connexes, les crédits d'impôt recouvrables d'exercices précédents et les coûts d'acquisition, sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut du calcul de son BAIIA ajusté (ou de sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS) l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.*

### **Détails de la conférence téléphonique**

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 15 août 2017 à 8 h (HE) pour présenter ses résultats du premier trimestre de trois mois clos le 30 juin 2017.

Date : Mardi, le 15 août 2017

Heure : 8 h (HE)

Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)  
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)  
(Veuillez composer le numéro 15 minutes à l'avance.)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct sera accessible à l'adresse suivante :  
<http://neptunecorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>

Un enregistrement pourra être écouté deux heures après la conférence et jusqu'au 15 septembre 2017. Pour ce faire, composez le 1 416 621-4642 ou le 1 800 585-8367 (sans frais), numéro de la conférence : 54107289.

De plus, la téléconférence et la présentation afférente seront immédiatement accessibles dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, sous l'onglet Événements et présentations.

### **À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.**

Neptune est une société de produits de bien-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée dans l'industrie. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plate-forme brevetée qui améliore l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une gamme d'autres huiles marines et de graines. Neptune vend également de l'huile de krill de première qualité directement aux consommateurs, en ligne au [www.oceano3.com](http://www.oceano3.com). La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour travailler au développement d'extractions uniques dans des segments à croissance potentielle élevée comme ceux du secteur du cannabis thérapeutique.

Neptune cherche aussi à tirer parti des possibilités offertes par le marché des médicaments sur ordonnance grâce à sa filiale Acasti Pharma Inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits thérapeutiques à base de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie majeure.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

### **Énoncés prospectifs**

*Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.*

*Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, à [www.SEDAR.com](http://www.SEDAR.com), sur EDGAR, à [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml) et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à [www.neptunebiotech.com](http://www.neptunebiotech.com). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.*

*Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.*

**Renseignements**

Neptune Solutions Bien-être  
Mario Paradis  
Vice-président et chef de la direction financière  
1 450 687-2262, poste 236  
[m.paradis@neptunecorp.com](mailto:m.paradis@neptunecorp.com)

Relations avec les investisseurs (États-Unis)  
James Carbonara  
Hayden IR  
1 646 755-4712  
[james@haydenir.com](mailto:james@haydenir.com)

Relations avec les investisseurs (Canada)  
Pierre Boucher  
MaisonBrison  
1 514 731-0000  
[pierre@maisonbrison.com](mailto:pierre@maisonbrison.com)

**Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté<sup>1</sup> ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>**  
(en milliers de dollars)

**Période de trois mois terminée le 30 juin 2017**

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	6 531	–	–	6 531
Marge brute	2 443	–	–	2 443
Charges de recherche et de développement	(413)	(2 006)	581	(1 838)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	20	24	–	44
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 820)	(817)	–	(3 637)
Perte provenant des opérations	(770)	(2 799)	581	(2 988)
Charges financières nettes	(416)	21	(4)	(399)
Impôt sur le résultat	20	–	–	20
Perte nette	(1 166)	(2 778)	577	(3 367)
Total des actifs	94 469	22 527	(11 883)	105 113
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	4 514	7 567	–	12 081
Fonds de roulement <sup>2</sup>	16 828	5 967	1	22 796
<b>Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>				
Perte nette	(1 166)	(2 778)	577	(3 367)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	940	668	(581)	1 027
Charges financières	582	129	–	711
Produits financiers	(8)	(16)	–	(24)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	(159)	(133)	4	(288)
Rémunération à base d'actions	362	35	–	397
Impôt sur le résultat	(20)	–	–	(20)
Frais légaux liés aux règlements de redevance	91	–	–	91
<b>BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>622</b>	<b>(2 095)</b>	<b>–</b>	<b>(1 473)</b>

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

## Rapprochement du revenu net (perte nette) et du BAIIA ajusté<sup>1</sup> ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS<sup>1</sup>

(en milliers de dollars)

### Période de trois mois terminée le 31 mai 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 254	3	–	11 257
Marge brute	3 517	3	–	3 520
Charges de recherche et de développement	(404)	(2 419)	581	(2 242)
Crédits d'impôts de recherche et de développement et subventions	9	23	–	32
Frais de vente, généraux et charges administratives	(3 191)	(566)	–	(3 757)
Perte provenant des opérations	(69)	(2 959)	581	(2 447)
Charges financières nettes	(889)	(195)	(1)	(1 085)
Impôt sur le résultat	(292)	–	–	(292)
Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Total des actifs	89 317	25 746	(14 369)	100 694
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme réservés	4 970	9 587	–	14 557
Fonds de roulement <sup>2</sup>	17 002	7 150	–	24 152
<b>Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>				
Perte nette	(1 250)	(3 154)	580	(3 824)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	766	609	(581)	794
Charges financières	887	287	(45)	1 129
Produits financiers	(1)	(59)	45	(15)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés	3	(33)	1	(29)
Rémunération à base d'actions	417	65	–	482
Impôt sur le résultat	292	–	–	292
Frais d'acquisition	24	–	–	24
<b>BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)<sup>1</sup></b>	<b>1 138</b>	<b>(2 285)</b>	<b>–</b>	<b>(1 147)</b>

<sup>1</sup> Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2</sup> Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.